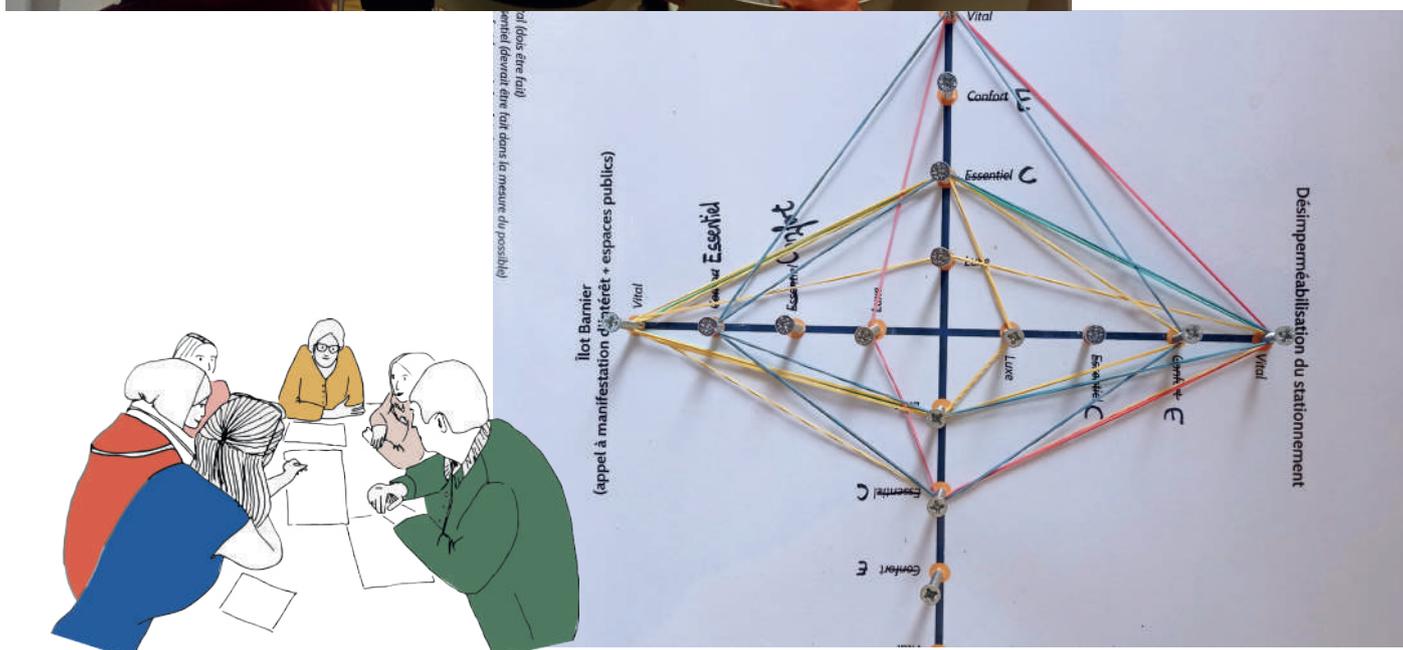


COMPTRE RENDU ESPACES PUBLICS - QUARTIERS DU MAZEL ET SAINT MARCEL



RÉSIDENCE DU 21 AU 22 MARS 2024
LE SCÉNARIO DE SYNTHÈSE



Cadre de la mission

Notre mission ici consiste à programmer les espaces publics du quartier du Mazel et de la place Saint-Marcel. Il s'agit de définir ensemble les vocations des espaces publics : quelle est notre vision pour ces lieux ? Quelle est notre vision collective pour des espaces publics idéaux ? Comment pouvons-nous rendre ces espaces complémentaires les uns aux autres ?



Méthode

Afin de co-construire une programmation pour ces deux quartiers, nous avons mené plusieurs résidences

Du 21 au 22 novembre pour un temps de **mobilisation** pour lequel nous avons créé des cartes postales envoyées largement, qui avaient comme objectif de faire exister un nouveau récit sur la vie de la place du Mazel et du quartier Saint-Marcel, en créant des images intrigantes.

Du 13 au 16 décembre pour **un temps de diagnostic** durant lequel nous avons mené une réunion publique, des porte à porte auprès des commerçants, des temps d'arpentages sur site et nous étions présentes sur le marché.

Du 25 au 27 janvier, nous avons présenté **des premiers scénarios** d'aménagement issus des contributions récoltées lors du diagnostic. Ils ont été présentés lors d'un café des commerçants, une réunion publique et un temps sur le marché.

Du 25 au 27 mars, nous sommes revenues présenter un scénario de synthèse par secteur qui intégrait les remarques du temps de résidence précédent ainsi que des premiers arbitrages de la part des élus. Nous avons exposé nos scénarios de synthèse lors :

- d'une table ronde avec les commerçants le jeudi 21 mars à 13h30-15h00, environ 20 personnes
- d'un atelier public en mairie le 21 mars à 18h30, rassemblant environ 35 personnes
- d'un forum ouvert sur le marché le 23 mars de 8h30 à 13h00, environ 70 personnes

En tout, les scénarios ont été soumis à environ 125 personnes pendant la résidence



Lecture du compte rendu

Ce document rend compte de l'ensemble de notre résidence. Vous y trouverez la présentation du scénario de synthèse par secteurs et les comptes rendus de chaque temps d'échange, puis un résumé global des contributions sur chaque site.

Les éléments que vous y trouverez ne sont en aucun cas des éléments de projet, mais bien des contributions de la part des personnes ayant participé aux échanges. Ainsi, la mention d'un élément X dans ce document ne signifie pas que cet élément sera maintenu à la réalisation du projet. En effet, le cadre de concertation donné ici est celui de « l'implication » (degré 5 sur l'échelle d'Arnstein) : les habitants-usagers qui le souhaitent peuvent s'impliquer à tous les stades d'élaboration du projet, ils sont invités à donner leurs avis précieux, qui permettront ensuite de conseiller et d'orienter les élus. C'est néanmoins à ces derniers, en tant que garants de l'intérêt général, qu'appartient la décision finale.

Secteur Saint Marcel

Compte rendu de la dernière Résidence

SAINT MARCEL

Les enjeux :

- Identité locale
- L'histoire de la place
- Créer des espaces multifonctionnels

LE STATIONNEMENT

La suppression des places de stationnement suscite des débats parmi les participants.

- Certains apprécient la libération d'espace et prônent la suppression totale des places de stationnement.
- D'autres soulignent la nécessité d'un équilibre entre la création d'espaces conviviaux et la gestion pragmatique des besoins de stationnement au niveau de la commune.

AMBIANCE

La porte Saint Marcel qualifie une entrée de ville. Les usagers soulignent la volonté d'instaurer une atmosphère chaleureuse et respectueuse de l'environnement.

VÉGÉTALISATION

La végétalisation en pleine terre doit quand même permettre d'accueillir les événements festifs tels que la fête de Saint-Marcel.

ÉLÉMENTS DE SCÉNARIOS

La proposition du scénario 2, d'installer un arbre et du végétal en strate basse qui permet de tenir la séparation entre piétons et voiture est plébiscitée par les habitants qui y voient un intérêt de protection contre les voitures.

Les 5 places de stationnement du scénario 1 sont aussi intéressantes pour certains, qui préfèrent maintenir la possibilité de se garer en entrée de rue commerçante.

LÉGENDE

Enjeux issus de la concertation

éléments de programmation

Mettre en valeur le patrimoine historique

Mise en valeur du remparts avec une rive en pierre avec végétalisation des pieds de façades
Mobilier pour éviter le stationnement

Structurer le stationnement

6 places de stationnements

3 arbres à grand développement

Végétaliser l'espace public

Une place qui se végétalise progressivement entre les joints pierre

Une place sans voiture

Secteur Saint Marcel
0/ Place Antonin Chevandier
> Variante 2 retenue



Les arbres ne masquent pas la vue sur la porte depuis le perron de la maison d'où se prennent les plus belles photos



Photos de référence

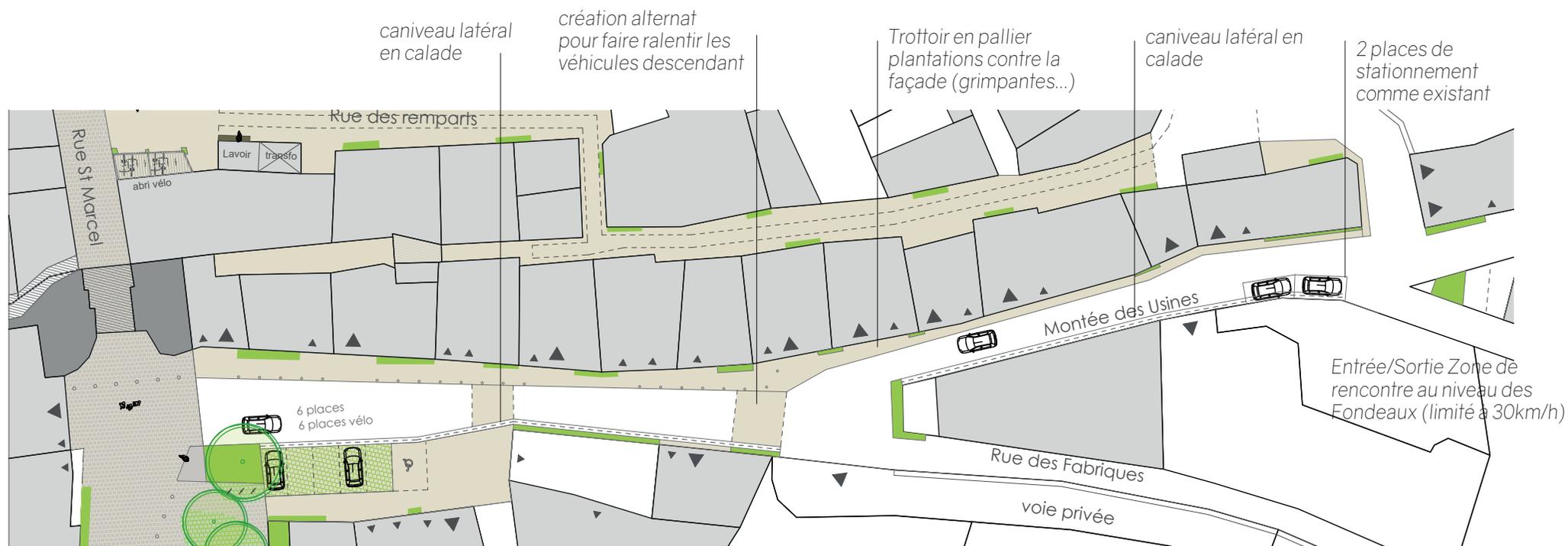


Référence rue partagée en pente avec caniveau latéral
Les rives habitées sont traitées en pallier pour créer des seuils.

— Secteur Saint Marcel
1/ montée des Usines
> Proposition



Apaiser les vitesses





Référence rue partagée à caniveau



Référence point de vue sur la rivière

— Secteur Saint Marcel
3/ rue du Faubourg Saint-Marcel
> Propositions



Structurer le stationnement

Apaiser les vitesses

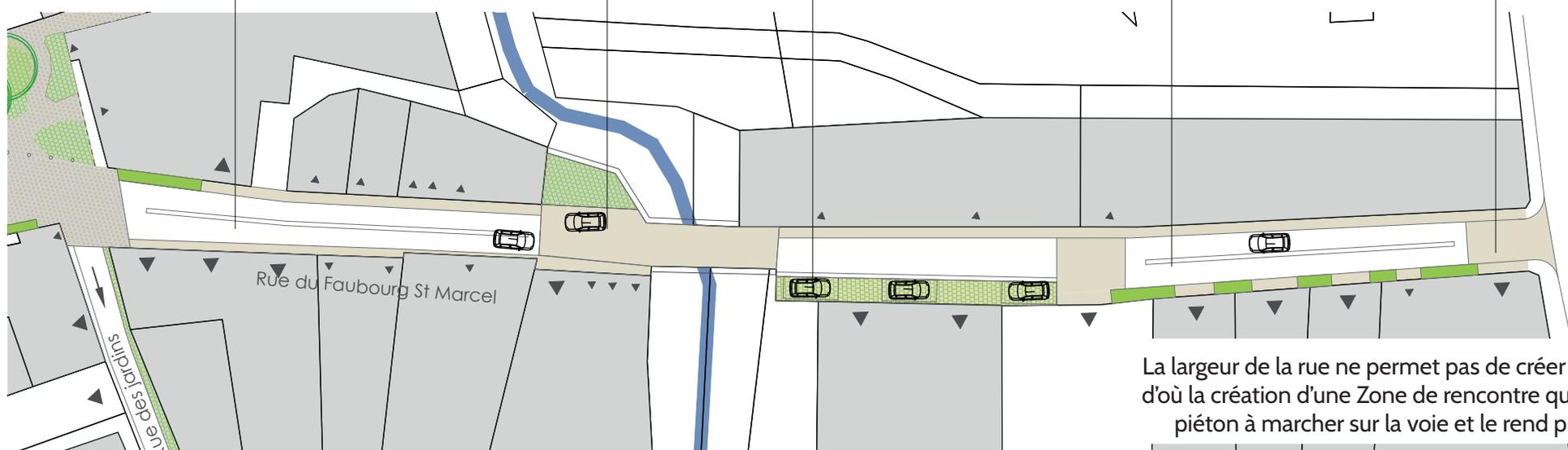
Caniveau central, végétalisation façades pour limiter le stationnement

Traversée du pont sur un revêtement clair
Mise en valeur des points de vues, signalétiques, assise

Stationnement sur revêtement perméable alternat en continuité du pont

Caniveau central, végétalisation façades avec garage pour limiter le stationnement

Marquer l'entrée : plateau avec trottoir continue
Zone de rencontre



La largeur de la rue ne permet pas de créer de trottoirs d'où la création d'une Zone de rencontre qui autorise le piéton à marcher sur la voie et le rend prioritaire

Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m

— Secteur Saint Marcel
4/ rue des Jardins
> Proposition



Référence rue jardin - revêtement perméable



Placette

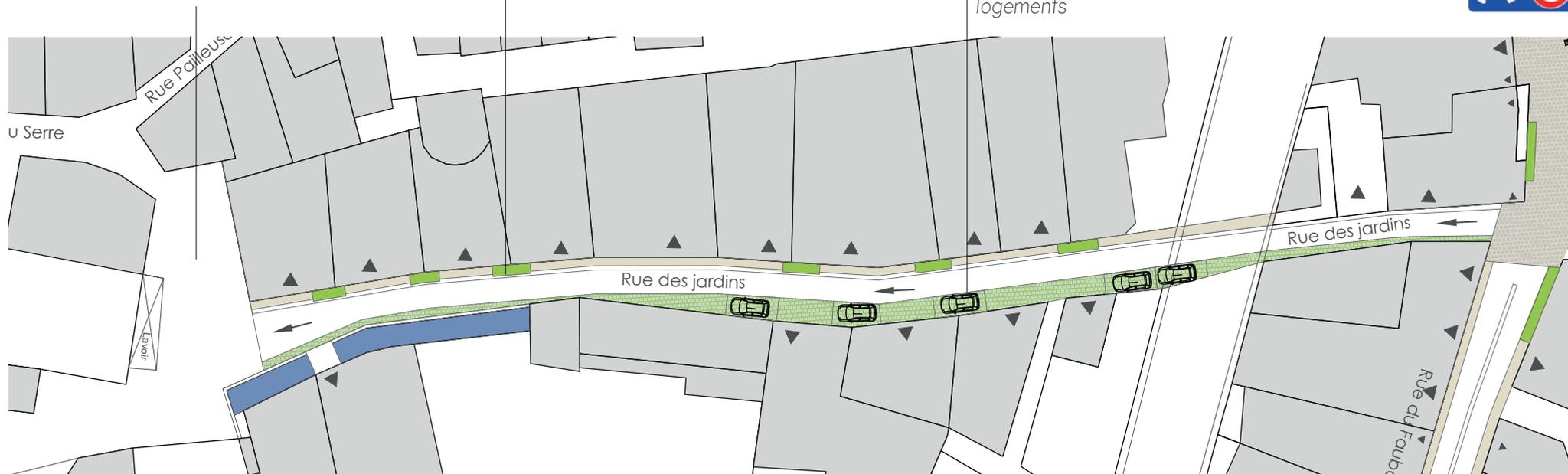


Evolution de la placette?
Lavoir peu mis en valeur

Caniveau latéral,
végétalisation façades pour
limiter le stationnement

Structurer le stationnement

Stationnement sur revêtement perméable
y compris entrées chartières.
Revêtement accessible devant les accès
logements



Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m



Rue du Chastel : calade galets sur les pieds du bâtiment. Béton désactivé sur une bande centrale de 1.4m pour garantir un confort.



Espaces de plantations en pleine terre en pied de façades. Intégration de mobilier d'assises en pierre (banc, blocs...) qui peuvent permettre de dégager les eaux de ruissellement des seuils.

— Secteur Saint Marcel
5/ rue des Remparts
> Proposition



Aire piétonne

Requalification rue des remparts sur les principes de la rue du Chastel

Espace déjà requalifié rue du Chastel





Aire piétonne

Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m

— Secteur Saint Marcel

2/ rue et porte Saint Marcel

> Proposition moyen terme

Mettre en valeur le patrimoine historique

- Reprise du revêtement pour uniformiser avec la rue St Marcel et place A. Chevandier
- Plantation d'un arbre (réseau ECL et Telecom à proximité)
- Déplacement de la place de livraison (-1 place)

L'unification du revêtement permet de mettre en valeur l'axe historique avant le percement du rempart et la création du viaduc

- Suppression muret pour un emmarchement qui ouvre l'espace.
- Déplacement de la fontaine côté rue St Marcel
- Désimperméabilisation
- Mobilier d'assises contrôlant le stationnement

- Création placette avec assises
- Abri vélo implanté contre le mur. Designé? Peut être co-construit en chantier participatif ou en projet avec écoles design/archi
- Maintien accès véhicules

Proposition à moyen terme.
La place de livraison est maintenue devant la fontaine



Le MAZEL est l'une des plus grandes zones de stationnement en centre-ville, mais son accessibilité est limitée.

Les enjeux :

- partager l'espace public entre tous les modes de déplacements
- conforter les usages existants
- de proposer de nouveaux usages
- le devenir de l'îlot Barnier
- végétaliser

— Secteur Mazel
Compte rendu de la dernière Résidence

ILÔT BARNIER - une vraie opportunité de changement sur la place du Mazel.

Du logement, une terrasse, ou un local associatif ouvert sur la place ?
Un espace à planter en centre-ville pour lutter contre les îlots de chaleur.

LE STATIONNEMENT
Les commerçants comptent sur cette poche de proximité

Certains usagers portent moins attention à la question du nombre de places, à l'accès des personnes à mobilité réduite, les familles et les riverains pour s'approcher des services.

D'autres soulignent que le centre-ville est accessible à pied et en vélo et qu'il est plus pratique de laisser sa voiture sur les parkings à l'extérieur de la ville.

VÉGÉTALISATION
Intensifier la végétalisation

La création des espaces conviviaux doit s'adresser aux habitants et aux touristes, et intégrer les éléments historiques de la ville dans l'aménagement.

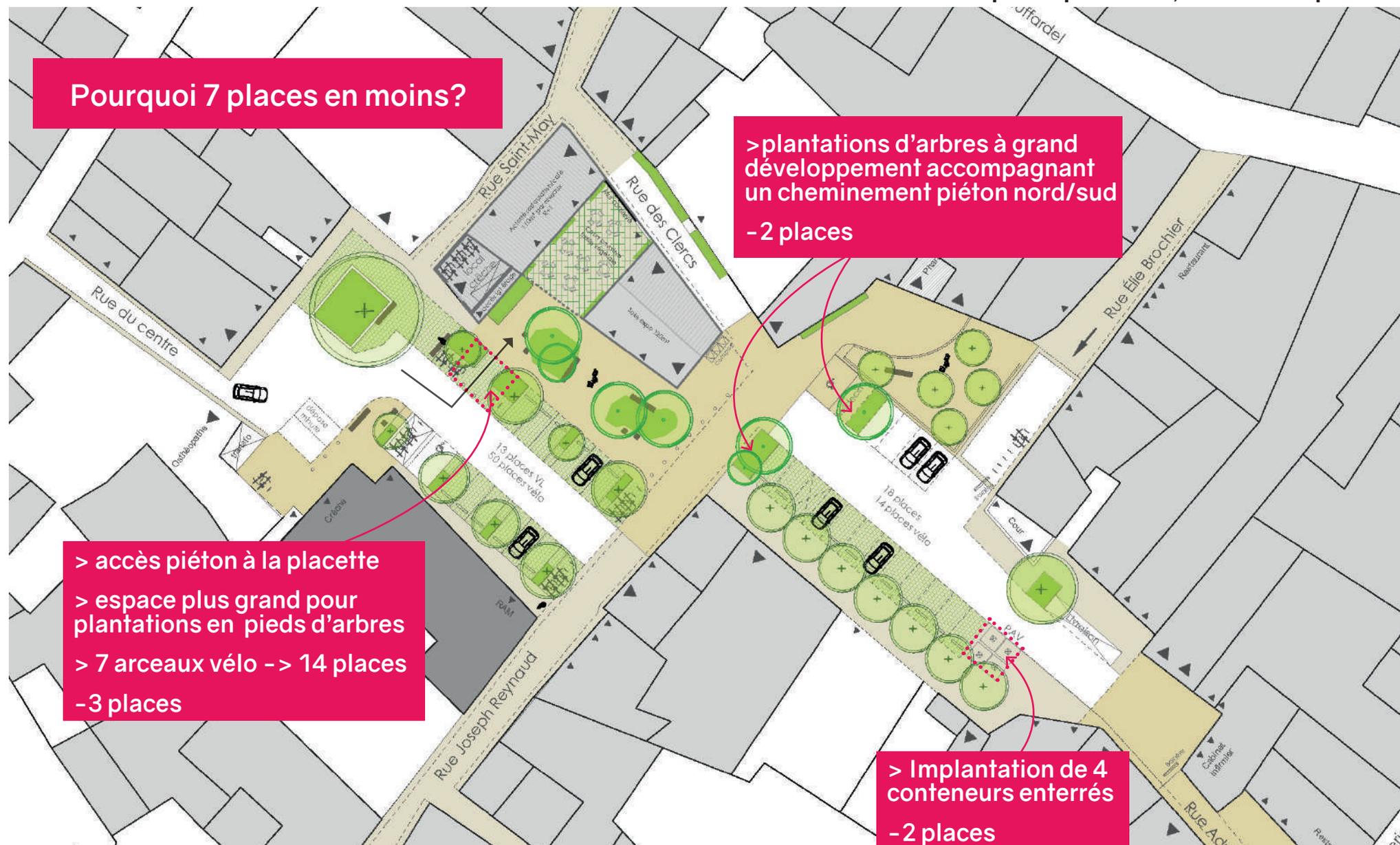
Place piétonne de 300m²

31 places de stationnements zone bleu (dont 2 PMR, 1 médecin, 2 arrêts minutes, 1 livraison 10m) - Existant : 39u

64 places vélo (dont 10 couverts) + local fermé crèche - Existant 54u

— Secteur Mazel

Une nouvelle place piétonne, arborée et perméable





Échanges avec les commerçants - Café des commerçants

Jedi 21 mars 13h30-14h30

Méthode : table ronde

Commerçants et acteurs présents - environ 20 personnes

Françoise Tesson, 2ème adjointe - Eric Belvaux, 5ème adjoint - Jordan Basileu, chef de projet Petites Villes de Demain - Hadrien Brandy, Urbaniste Paysagiste d'Urban Studio - Alix Steinmetz, architecte Les Ateliers [dé] concertants (LAD) - Elise Lemercier, LAD

Objectifs de l'échange :

- Présenter le scénario de synthèse spécifiquement sur le secteur du Mazel
- Recueillir le point de vue des commerçants

Rappel des enjeux et de la méthode par Alix Steinmetz

Présentation du projet par Hadrien Brandy

Échanges

À la suite de la présentation, une série d'échanges a eu lieu. Dans le contexte de la mise en place progressive du nouveau plan des mobilités, les commerçants semblent rassurés par le fait que c'est le scénario qui maintient le plus de stationnements qui a été développé.

Les commerçants ont souligné que cela fait longtemps qu'ils demandent à ce que les **zones bleues** soient respectées dans le centre-ville afin d'assurer la rotation des véhicules, les élus présents ont annoncé qu'un agent de sécurité et prévention est en cours de recrutement pour cette mission sur la commune et qu'il sera en poste pour l'été. Certains commerçants trouvent que 1h30 de stationnement en zone bleue n'est pas suffisant. La suppression des places de stationnement pourrait se justifier si la preuve est faite que le besoin sur le secteur est moindre suite à l'application des règles de stationnement.

Sur l'**îlot Barnier**, certains ont exprimé leurs doutes quant à la création d'une nouvelle activité sur ce lieu, car ils constatent que pas mal de locaux sont vacants dans le centre-ville, de plus cet espace pourrait permettre de créer une poche de stationnement supplémentaire. Ce à quoi il a été répondu que la plupart des locaux du centre-ville appartiennent à des acteurs privés qui ne souhaitent pas nécessairement louer et pour lesquels la commune n'a pas de prise. La création d'une nouvelle poche de stationnement n'a pas été retenue, car l'objectif ici est de trouver un équilibre entre les stationnements et tous les autres usages et usagers.

Il a été demandé si la création d'une petite halle pour le marché a été étudiée. En effet, il n'y aura pas de halle couverte, car cela implique de nombreuses contraintes. Par contre il est parfaitement envisageable de prévoir les branchements nécessaires pour l'installation d'un marché.

Au niveau du **stationnement**, certains ont fait la demande d'avoir le droit à un temps de stationnement prolongé sur les zones bleues. Il a été précisé que légalement il n'est pas possible de dédier des places à des publics spécifiques en dehors des exceptions permises par la loi. Néanmoins certains ont fait la demande de mise en place de stationnement minute à proximité de leur commerce comme la pharmacie, les élus ont répondu que cette demande est en cours de traitement. Il a aussi été suggéré de passer la totalité du parking de l'évêché en zone bleue.



Réunion publique

Jeudi 21 mars à 18h30 - 20h30

Salle du Conseil - Mairie

Méthode : Un atelier public avec un premier temps de présentation des scénarios de synthèse d'aménagement par secteurs par Hadrien Brandy de Urban Studio. Puis, un second temps de contributions sur table avec les plans avec un temps de priorisation des actions

Présents

Sylvie Girard, 8ème adjointe - Éric Sicard, 3ème adjoint - Isabelle Bizouard, Maire - Marion Perrier, conseillère municipale - Eric Angelier, conseiller municipal - Valerie Du Retail, conseillère municipale - Jordan Basileu, chef de projet Petites Villes de Demain - Hadrien Brandy, Urbaniste Paysagiste d'Urban Studio - Alix Steinmetz, architecte Les Ateliers [dé]concertants (LAD) - Elise Lemercier, LAD - environ 35 habitants

Objectifs

- présenter le résultat de la concertation de la résidence du 25 au 27 janvier
- présenter le scénario de synthèse sur le secteur du Mazel et Saint Marcel
- échanger sur le scénario présenté
- prioriser les actions pour chaque secteur

Échanges

- Concernant les 7 places de parking sur le Mazel en moins, comment avez-vous fait pour compter ?
 - > On compte que les places officielles marquées
- Lors de l'arpentage en décembre, nous avons évoqué un point d'eau et des toilettes, est-ce que la question des toilettes n'a pas été retenue ?
 - > Il n'y a pas de toilettes prévues sur ce secteur, car la réflexion est à mener à l'échelle de la commune qui priorise les secteurs plutôt plus proches pour lieux dédiés aux enfants. Le point d'eau pourrait être à ajouter effectivement.
- Est-ce que sur St Marcel vous avez prévu de refaire les réseaux ?
 - > Oui, la réfection des réseaux sera budgétisée.
- Avez-vous pris en compte de la scène ?
 - > Oui, cf. représentation, la scène est délimitée en pointillé et l'aménagement inclut la manœuvre du camion
- Avez-vous pensé à la gestion / entretiens des espaces proposés ?
 - > oui, on intègre la gestion des espaces dans la conception
- Sur la rue du Faubourg Saint Marcel, la voirie est trop étroite pour faire un endroit totalement piéton
 - > C'est un principe de zone de rencontre avec du stationnement sur la surlargeur
- Sur la rue du Faubourg le piéton marche dans les caniveaux ?
 - > Non, les piétons marchent sur l'enrobé, et le caniveau est au milieu.



SAINT MARCEL

En sous-groupe du côté de Saint Marcel :

Dans l'ensemble, le projet a été bien accueilli et semblait susciter l'enthousiasme de certains participants. Néanmoins, quelques participants, sans remettre en cause le projet, ont exprimé quelques ajustements nécessaires pour faciliter la vie quotidienne dans le quartier.

Ainsi, des préoccupations ont été exprimées concernant l'utilisation de revêtements tels que les pavés, qui peuvent poser des problèmes d'accessibilité pour les personnes âgées, les utilisateurs de poussettes et les personnes à mobilité réduite (PMR). Il a été souligné que ces revêtements peuvent se dégrader avec le temps, nécessitant ainsi une attention particulière pour garantir la sécurité et le confort de tous les usagers.

Quelques participants ont également signalé la dégradation de l'esthétique de certains espaces, notamment sous le viaduc de la Rue des jardins. Bien que l'idée de végétaliser ces espaces ait été proposée dans le projet, certains participants ont exprimé leur opinion selon laquelle l'aspect esthétique resterait problématique, même avec des aménagements paysagers. Néanmoins, des suggestions ont été faites pour améliorer la signalisation routière et réorganiser les priorités de circulation afin d'assurer la sécurité des usagers, notamment en positionnant des bancs et en plantant les pieds de façade.

En ce qui concerne la circulation routière, plusieurs problèmes ont été identifiés, notamment le non-respect du sens unique dans la rue des jardins et les problèmes de visibilité à certains carrefours. D'autres propositions ont été avancées, telles que la création d'aires de livraison à l'arrière de la Carline pour faciliter les livraisons. La conversion du quartier en zone de rencontre pour favoriser la convivialité et la sécurité des piétons a été bien accueillie par les participants.

Par ailleurs, quelques détails que le projet ne pourra pas résoudre, mais qu'il est important de noter ont été exprimés : le bruit émanant du transformateur électrique a été signalé comme une source de préoccupation, et le lavoir a été perçu comme un élément de valeur historique et culturelle, notamment lors des fêtes locales, et sa préservation a été encouragée.

Enfin, la question du stationnement a été abordée, notamment lors d'événements sur le Meyrosse qui peuvent engendrer des difficultés de stationnement en ville. Quelques suggestions à la marge ont été formulées pour créer davantage de places de parking à l'extérieur du centre-ville afin de soulager la pression sur les places disponibles.

LE MAZEL

En sous-groupe du côté du Mazel :

Dans l'ensemble, le projet semble faire consensus auprès des participants et il semble bien accueilli. Les discussions ont tenté de clarifier la proposition en apportant quelques ajustements minimes.

En ce qui concerne le devenir de l'îlot Barnier, sa condition influence la progression du projet. Sa transformation est envisagée en tant que priorité par les participants, étant donné son impact.

Les participants ont besoin de précisions concernant le futur statut de cet îlot afin de clarifier sa situation. En effet, cet îlot pourrait être sujet à un appel à manifestation d'intérêt qui permettrait à la commune d'orienter son devenir. Les participants font le parallèle avec la place Jules Plan qui a concentré beaucoup de mésusages. L'activation de l'îlot Barnier est une des pistes pour ne pas reproduire ces conditions.

Une autre préoccupation concerne les déplacements des Points d'Apport Volontaire (PAV), avec un besoin de précision sur leur localisation et leur gestion, notamment pour minimiser les éventuelles nuisances pour les riverains, notamment dans le scénario de la variante.

Concernant la circulation routière, des problèmes sont identifiés sur la rue du Salin. Il a été précisé que le projet de la place du Mazel intègre le projet de nouveau plan de déplacement cœur de ville. La rue du salin reste en double sens de circulation jusqu'à la rue du centre. L'accès sera le même en période estivale et hivernale. L'accès à la place par la rue Buffardel est maintenu. Les restrictions seront les mêmes qu'actuellement l'été lorsque la borne du viaduc est relevée. Pour plus d'informations, voir le site internet de la ville : <https://www.mairie-die.fr/deplacements-en-coeur-de-ville-foire-aux-questions/>

Des questions sont soulevées quant à la pertinence de la végétalisation du cœur de ville, ce à quoi il a expliqué l'importance d'apporter des espaces de fraîcheur plantée en cœur de ville pour lutter contre les îlots de chaleur, apporter de l'ombrage et désimpermeabiliser afin de récupérer les eaux de pluie au profit de la végétation. Aussi la nature en ville est un besoin pour les riverains qui n'ont pas de jardin. Cet aspect était largement partagé par une majorité des participants. L'impact de la présence ou de l'absence de l'îlot Barnier sur la végétalisation et l'aménagement global est discuté, suggérant des ajustements potentiels pour une stratégie plus dense en matière d'arbres et de végétation et renforcer la lutte contre les îlots de chaleur.

La nécessité d'installer des toilettes publiques est évoquée pour répondre à un besoin pressant dans le centre-ville, bien que cette proposition soit liée à une réflexion plus globale sur l'aménagement urbain. Des demandes

sont également formulées en faveur de l'amélioration de la gestion des espaces publics pour anticiper les problèmes futurs et répondre aux attentes des habitants.

La question du stationnement est abordée comme un élément central du projet, appelant une gestion adaptée. La commune s'est engagée à renforcer l'équipe de la police municipale avec un agent supplémentaire, pour permettre la rotation des véhicules profitable à l'ensemble des usagers.

Priorisation

Aujourd'hui le budget d'investissement de la commune est limité, afin de proposer un plan d'action cohérent avec les finances de la commune et les besoins des habitants, il a été demandé aux participants pour chaque secteur (voir carte page suivante) de prioriser les actions par sous-secteurs selon 4 niveaux de priorité :

Vital, doit être fait

Essentiel, devrait être fait dans la mesure du possible

Confort, pourrait être fait dans la mesure où cela n'a pas d'impact sur les autres tâches

Luxe, ne sera pas fait tout de suite, mais plus tard

Pour réaliser cet exercice, les participants ont d'abord répondu individuellement, puis par 2, puis par 4 ... afin de produire un avis du groupe. À l'issue de l'exercice ...

CÔTÉ SAINT MARCEL

Selon les participants le sous-secteur le plus prioritaire est la rue du Faubourg Saint Marcel. Ensuite c'est la place Antonin Chevandier et la montée des usines qui sont les sous-secteurs les plus attendus par les participants. Puis la rue des remparts et la rue des jardins seraient les secteurs à réaliser et enfin les micros lieux.



CÔTÉ MAZEL

Selon les participants c'est le devenir de l'îlot Barnier qui semble prioritaire, car c'est lui qui va définir la vocation des espaces publics contigus. Ensuite, c'est la désimperméabilisation du stationnement qui est attendu par les participants majoritairement, nuancé par certains participants ne voyant pas le caractère prioritaire de cette action.

Puis, c'est la placette de la crèche avec le démontage de la galette en béton qui est attendue. Enfin la requalification des rues des clercs et des rues Saint-May pourra être réalisée.

QUARTIER SAINT MARCEL
priorisation des éléments du programme

Tour n°

- 1. Rue des remparts
- 2. Place Antonin Chevandier
- 3. Rue du Faubourg Saint-Marcel
- 4. Rue des Jardins
- 5. Montée des usines
- 6. Micro-lieux (lavoirs de rue des remparts / meyrrosse ...)

PLACE DU MAZEL
priorisation des éléments du programme

Tour n°

- 1. Îlot Barnier (appel à manifestation d'intérêt + espaces publics)
- 2. Placette de la crèche
- 3. désimperméabilisation du stationnement
- 4. Requalification des rue des clercs et rue Saint May

— Phasage Mazel



Quels secteurs prioritaires?

- > Ilot Barnier
- > Placette crèche
- > Desimperméabilisation du stationnement
- > Requalification rue des Clercs, rue Saint-May

— Phasage Saint Marcel



Quels secteurs prioritaires?

- > Rue des remparts nord et sud
- > Place Chevandier
- > Rue du Faubourg St Marcel
- > Rue des jardins
- > Montée des usines
- > rue St Marcel
- > Micro-lieux : Le Meyrosse, les lavoirs...



Forum ouvert

Samedi 23 mars à 8h30 - 12h30

Marché - Place de la République

Méthode

Le temps du forum ouvert propose une nouvelle forme de dialogue public au-delà de la réunion publique, il permet de faire connaître globalement la démarche même à ceux qui s'y intéressent le moins. Nous avons exposé les scénarios de synthèse aux passants. Nous avons ainsi pu discuter amplement avec certains tandis que d'autres ont bénéficié d'une présentation rapide des scénarios. Avec certains, nous avons pu mener un exercice de priorisation à l'aide de diagrammes-araignées.

Présents

Jordan Basileu, chef de projet Petites Villes de Demain - Alix Steinmetz, architecte Les Ateliers [dé]concertants (LAD) - Elise Lemercier, LAD - environ 70 passants

Objectifs

- présenter le scénario de synthèse sur le secteur du Mazel et Saint Marcel
- échanger et prioriser les actions pour chaque secteur

Globalement les scénarios de synthèse présentés semblent être bien reçus par les habitants.

Néanmoins nous avons collecté quelques ajustements concernant **le secteur du Mazel**

Le sujet du **point d'apport volontaire** est complexe, aucune solution proposée n'est vraiment satisfaisante, il a été suggéré de regrouper le point compost avec les bacs pour ne pas multiplier les points de nuisances potentielles. La variante du scénario 1 avec le point d'apport volontaire en fond de place n'est pas satisfaisant car il y a des riverains et des activités à proximité. La variante 2 semble un peu plus satisfaisante et d'autres options ont été proposées et sont à étudier.

Pour certains, les scénarios ne sont pas assez ambitieux au niveau des plantations pour créer un réel **poumon vert**, ils ne souhaitent plus voir de béton ou matériaux accumulant la chaleur. La mise en place d'un point d'eau dans les aménagements a été discuté. Quelques participants voudraient ne plus voir de voiture dans le centre-ville en dehors des personnes à mobilité réduite ou des livraisons, ils soulignent que l'usage du vélo s'est très largement développé sur la commune.

Du côté de l'**îlot Barnier** il a été suggéré de le garder pour créer un atelier vélo ou une grande salle de réunion. La question des **toilettes publiques** est revenue de façon récurrente, les participants notent qu'il en manque cruellement dans le centre-ville.

Le **schéma des mobilités** en centre-ville génère de nombreuses questions et inquiétudes. De même, la rue Emile Laurens est aussi en attente de transformation de la part des participants.

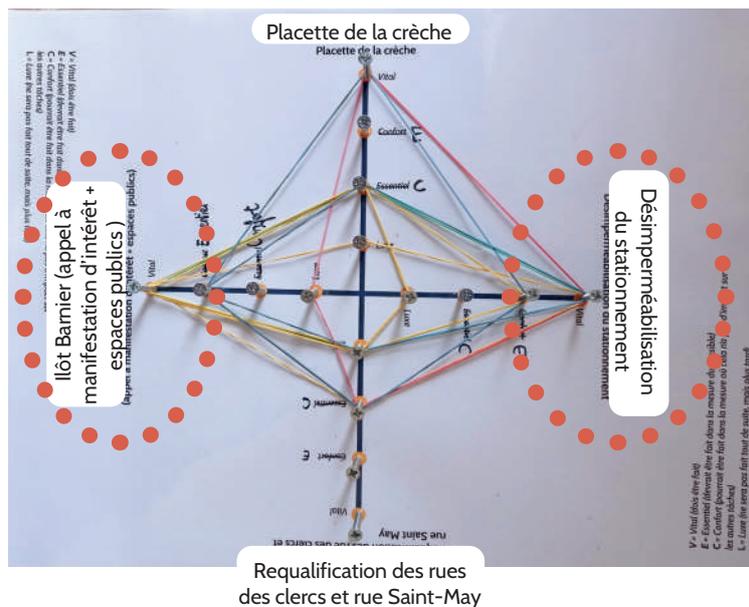
Concernant **le secteur Saint Marcel**

La mise en valeur de la porte Saint Marcel par la création d'une placette semble primordiale selon les participants

Il a été souligné que le traitement des rues en calade est souvent impraticable.

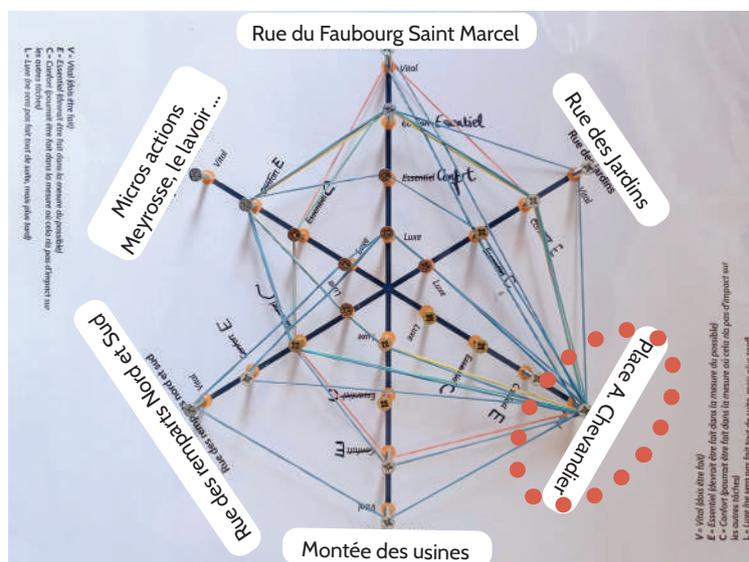


le secteur du Mazel



Selon les participants qui ont participé à l'exercice de priorisation sur le marché pour le secteur du Mazel c'est le devenir de l'îlot Barnier, qui définira les espaces publics contigus, et la désimpermeabilisation du stationnement qui sont prioritaires.

le secteur Saint Marcel



Du côté de saint Marcel c'est la place Antonin Chevandier qui semble prioritaire. Elle est suivie de la rue du Faubourg Saint Marcel, puis les autres rues.

En résumé

Dans l'ensemble, les scénarios ont été plutôt bien accueillis par l'ensemble des publics rencontrés. Quelques remarques et ajustements ont été formulés compléter cette phase de programmation.

Le Mazel

Ilôt Barnier

Il a été fléché comme prioritaire, car son devenir permettra de définir plus précisément son emprise et les espaces publics contigus.

Le stationnement et végétalisation

Les commerçants sont satisfaits de voir que c'est le scénario qui maintient le plus grand nombre de places de stationnement, alors que d'autres sont déçus de voir que les espaces verts ne sont pas davantage développés et que la voiture reste omniprésente en ville.

Point d'apport volontaire

Leurs localisations ne sont pas vraiment satisfaisantes aujourd'hui, surtout dans la première variante.

Priorisation

L'îlot Barnier et la désimperméabilisation du stationnement sont les actions prioritaires.

Saint-Marcel

Ambiance

L'esthétique des calades est appréciée dans l'environnement de la porte Saint Marcel, leur praticabilité reste contestée par les participants.

Circulation et stationnement

Il a été réaffirmé le caractère essentiel des parkings de report à proximité du centre-ville ainsi que le non-respect de certains sens de circulation dans le quartier.

Priorisation

La place Antonin Chevandier et la rue du Faubourg Saint Marcel sont les actions prioritaires

v

LA SUITE

À partir de l'ensemble des contributions récoltées lors de cette résidence, notre équipe va ajuster les scénarios puis les chiffrer et faire une proposition de phase par sous-secteurs.

Une restitution sera faite au mois de mai sur l'ensemble du travail de programmation.



MERCI À TOUS POUR VOS CONTRIBUTIONS
ET LA QUALITÉ DE NOS ÉCHANGES !